




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2015-570**

**Séance publique du**

**15 décembre 2015**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence Président de la  
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20151215- lmc178151-DE-1-1
Date de signature : 17/12/2015
Date de réception : jeudi 17 décembre 2015
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

**OBJET : FOURNITURES POUR BÂTIMENTS ET SERVICES MUNICIPAUX-SIGNATURE DU  
MARCHE**

Le 15 décembre 2015 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 09/12/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaelle LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Michael ZAZOUN.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Liliane PIERRON, Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ à Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Gerard DELOCHE à Madame Muriel HERNANDEZ, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Jean-Christophe GROSSI à Monsieur Francis TAULAN, Madame Coralie JAUSSAUD à Monsieur Sylvain DIJON, Madame Sophie JOISSAINS à Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Françoise TERME à Madame Sylvaine DI CARO, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE.

**Excusés sans pouvoir :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Christine BERNARD, Madame Catherine ROUVIER.  
Secrétaire : Sylvain DIJON

Monsieur Maurice CHAZEAU donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S - Etudes Juridiques, Marchés  
Publics et Patrimoine Communal  
Direction des Marchés Publics

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 15 DÉCEMBRE 2015

**Nomenclature : 1.7**  
Actes spéciaux et divers

**RAPPORTEUR** : Monsieur Maurice CHAZEAU

**Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS**

**OBJET** : FOURNITURES POUR BÂTIMENTS ET SERVICES MUNICIPAUX-SIGNATURE DU MARCHÉ- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Le présent appel d'offres porte sur la fourniture de matériels pour les bâtiments et services municipaux. Il est décomposé en cinq lots à bons de commande avec par période les seuils minimum et maximum suivants:

Lot	Désignation	Montant en euros (H.T.)	
		Minimum	Maximum
1	Equipements plomberie sanitaire pour la construction	20 000,00	80 000,00
2	Produits en métal et quincaillerie	50 000,00	200 000,00
3	Peintures et revêtements de bâtiments	20 000,00	80 000,00
4	Produits en bois pour la menuiserie	15 000,00	60 000,00
5	Matériaux de construction	10 000,00	40 000,00

Pour chaque lot, le marché sera conclu pour une période initiale du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016. Il pourra être reconduit trois fois une année de manière expresse.

Les variantes n'étaient pas autorisées. Aucune prestation supplémentaire éventuelle n'était prévue.

Les critères retenus pour le jugement des offres étaient :

Libellé	%
Prix	<b>80</b>

Libellé	%
Délai de livraison	<b>20</b>

Un avis d'appel public à la concurrence n°2015-35 a été adressé à la presse le 28/07/2015. Les publications ont eu lieu aux dates suivantes :

- Sites Mairie..... le 28/07/2015
- BOAMP.....le 28/07/2015
- JOUE.....le 01/08/2015
- La PROVENCE.....le 30/07/2015

Les DCE ont été mis en ligne sur le site profil acheteur le 28/07/2015.

La date limite de réception des plis avait été fixée au **28 septembre 2015 à 12 h 00**.

Lors de la séance du 12 novembre 2015, les membres de la Commission d'Appel d'Offres ont décidé de retenir les sociétés suivantes, classées en première position après analyse:

Lot	Désignation	Attributaire
1	Equipements plomberie sanitaire pour la construction	QUINCAILLERIE AIXOISE
2	Produits en métal et quincaillerie	QUINCAILLERIE AIXOISE
3	Peintures et revêtements de bâtiments	COULEURS DE TOLLENS
4	Produits en bois pour la menuiserie	SUDIPAN
5	Matériaux de construction	SIMC

En conséquence, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **AUTORISER** : Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué aux marchés publics à signer les marchés de fourniture de matériels pour les bâtiments et services communaux, ainsi que leurs éventuelles reconductions, avec les sociétés indiquées ci-dessus.

DL.2015-570 - FOURNITURES POUR BÂTIMENTS ET SERVICES MUNICIPAUX-  
SIGNATURE DU MARCHE-

Présents et représentés	: 52
Présents	: 42
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 52
Pour	: 52
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,  
Reine MERGER



